

Que peut-on proposer pour clarifier le budget affecté à l'EPS ?

1) Rappeler que :

Nos salles de classe, ce sont
.....
Les livres, ce sont ...
Les voyages, les séjours, ce
sont...

Pour l'EPS

... les Installations sportives +
cars
... le Matériel pédagogique
... les stages sportifs

2) Proposer:

Dans le cadre du service général « **Activités Pédagogiques** », proposer l'identification d'une **ligne budgétaire de dépenses** relative à un « **Domaine** » « *Activités physiques et sportives* » et à des « **Activités** » précisant et déclinant le cadre qui conditionne et organise l'enseignement obligatoire et optionnel de l'EPS.

Il faut donc intervenir pour:

Créer le domaine « *Activités Physiques et Sportives* » ET y Décliner les « activités » contenues dans ce domaine:

- Matériel pédagogique du quotidien: (code proposé: **OEPS**)
- Location piscine (code proposé: **ONATAT**)
- Location autres installations (code proposé: **OINSTAL**)
- Location cars (code proposé: **OTRANSP**)
- Stage sportif (code proposé: **OSTAGE**)
- Abonnement logiciels / revues EPS / Achat livres EPS (code proposé: **OABNT**)